



Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.

Attaques contre la loi sur le travail. Résultats du sondage Unia «Stressé-e au bureau»
Conférence de presse du 16 janvier 2017

Protéger la santé : fixer des limites !

Christine Michel, spécialiste de la protection de la santé

Selon l'étude sur le stress du SECO (2010), plus du tiers de la population active en Suisse se sent souvent ou très souvent stressée au travail. La course contre la montre, les trop longues journées de travail et les interruptions fréquentes constituent les trois motifs de stress les plus souvent cités. Désormais, 43% des employé-e-s (enquête 2016 du SECO) déplorent des horaires de travail élevés. Autre sujet d'inquiétude, une part élevée des personnes actives (25,4%) se sentent épuisées (Job Stress Index 2016), et sont donc guettées par un burnout (épuisement professionnel).

La loi sur le travail sert à protéger les salarié-e-s

La loi sur le travail astreint les employeurs à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé tant physique que psychique des travailleurs. A ce titre, il leur incombe d'éviter les efforts excessifs et d'organiser le travail d'une façon appropriée. Or même si toutes les études et enquêtes s'accordent à relever une augmentation sensible du niveau de stress au travail, les employeurs veulent se soustraire toujours plus à de telles obligations, pour laisser à leurs collaborateurs l'entièvre responsabilité de leur santé. D'où l'importance de fixer des limites claires à cette évolution critique !

Seuls des horaires de travail clairement réglementés sont utiles contre le surmenage

Dans notre société de services, les sollicitations psychosociales et les maladies liées au stress ont explosé; les valeurs élevées se rapportant à la perception du stress dans le sondage d'Unia « Stressé-e au bureau » (2017) le confirment. Le stress et les maladies qui en résultent ne causent pas seulement de la souffrance humaine, mais coûtent aux employeurs 5,7 milliards de francs par an, sous forme de perte de productivité liée aux problèmes de santé (Job Stress Index 2016). Il est d'autant plus absurde de vouloir démanteler précisément dans les branches des services les mesures de protection les plus efficaces, en l'occurrence l'enregistrement du temps de travail et la réglementation de la durée du travail et du repos.

Extension plutôt que démantèlement en matière de protection de la santé

Unia combattra par tous les moyens les interventions dangereuses et inhumaines déposées au Parlement. En réponse aux contraintes bien réelles subies au travail, il ne faut pas déteriorer mais renforcer la protection de la santé. Des explications détaillées à ce sujet figurent dans le document annexé « Attaques contre la loi sur le travail : revendications d'Unia ».